

Lettre du baron Hubert Ansiaux à Pierre Werner (Bruxelles, 4 août 1970)

Légende: Par une lettre personnelle datée du 4 août 1970, le baron belge Hubert Ansiaux, président du Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEE, transmet à titre confidentiel à Pierre Werner le rapport des experts des banques centrales préparé à l'intention du Comité des gouverneurs au sujet de l'opportunité d'harmoniser les instruments de politique monétaire et de resserrer de manière effective les politiques monétaires des pays membres. Ce rapport fera partie intégrante du rapport Werner.

Source: Lettre personnelle du baron Hubert Ansiaux à Pierre Werner. Bruxelles: 4 août 1970.

Archives familiales Pierre Werner, réf. PW 048.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_du_baron_hubert_ansiaux_a_pierre_werner_bruelles_4_aout_1970-fr-252a477d-a8a9-4688-a325-6327e2470f7c.html

Date de dernière mise à jour: 26/11/2012

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

LE PRÉSIDENT

Bruxelles, le 4 août 1970.

Personnelle.

Mon cher Président,

Je vous prie de vouloir bien trouver ci-joint, en deux exemplaires, le rapport que les experts des banques centrales ont préparé à l'intention du Comité des Gouverneurs.

Celui-ci arrêtera l'avis que vous l'avez prié de vous donner, lors de sa réunion du 12 septembre prochain, de telle manière que vous puissiez en être saisi avant la réunion que votre Comité tiendra à Copenhague.

Le rapport des experts étant destiné au Comité des Gouverneurs pour servir de base à l'avis que celui-ci doit vous donner est un document interne et je vous saurais gré dès lors de vouloir bien jusqu'à ce qu'il vous ait été transmis officiellement lui conserver un caractère confidentiel.

Je vous prie d'agréer, mon cher Président, l'assurance de ma haute considération .


A. Amisano

Monsieur P. WERNER,
Ministre des Finances,
Grand-Duché de Luxembourg.